

Honoraires 2020

Mis à jour le 01 septembre 2020

Location et Gestion

Honoraires Baux d'Habitation :

Part Locataire :

- Organisation des visites, Constitution du dossier, Rédaction du bail autres.	Zone très tendue : 12 euros/m2 Zone tendue : 10 euros/m2 Zones : 8 euros/m2
- Etat des lieux d'entrée :	3 euros/m2
- Renouvellement des baux :	180 euros ttc

Part Propriétaire :

- Organisation des visites, zone très tendue, Constitution du dossier, zone tendue, Rédaction du bail autres zones.	12 euros/m2 10 euros/m2 8 euros/m2
- Etat des lieux d'entrée	3 euros/m2
- Renouvellement des baux	180 euros ttc

Honoraires de gestion locative :

- Forfait Cosy :	6% HT soit 7,2 % TTC des loyers encaissés
- Forfait Sérénité :	8% HT soit 9,6 % TTC des loyers encaissés
- GLI :	2,5 % TTC des loyers encaissés

Transaction

- Terrains :	10 %
- Bureaux et commerces :	10 %
- Appartements/villas :	
< 100 000 euros	Forfait 8000 euros
100000 à 200000 euros	8 %
200000 à 300000 euros	7 %
300000 à 400000 euros	6 %
400000 à 550000 euros	5,5 %
550000 à 700000 euros	5 %
700000 à 850000 euros	4,5 %
> 850000 euros	4 %